



La Parole du Rav Brand

Le premier jour de Roch Hachana, nous lisons que D.ieu se souvint de Sa promesse faite à Sarah : elle devint enceinte et accoucha d'Itshak.

Ce rappel eut lieu le jour du Souvenir : Roch Hachana. Puis nous lisons le sauvetage d'Ichmaël : « Quand l'eau de l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous l'un des arbrisseaux... Elle éleva la voix et pleura. D.ieu entendit la voix de l'enfant et l'ange de D.ieu appela... et D.ieu lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau ; elle alla remplir d'eau l'outre, et donna à boire à l'enfant... qui grandit, habita dans le désert, et devint rové kachat – tireur d'arc » (Béréchit 21,15-20).

Pourquoi D.ieu devait-il ouvrir les yeux de Hagar : ne pouvait-elle pas les ouvrir toute seule ?

En fait, les Patriarches et Matriarches préparaient le peuple juif ainsi que la fin de l'Histoire à l'époque du Machiah, où le monde s'attachera à D.ieu. Or le Satan, essaye de toutes ses forces de les en empêcher. Il suggère aux hommes de jalouser les justes et de railler les croyants. Hagar et Ichmaël jalouèrent alors Sarah et Itshak, et ironisèrent sur leur compte. Mais la jalousie couvre et obscurcit les yeux et les rend aveugles. Désespérés, Hagar et Ichmaël prièrent du fond du cœur, et leurs larmes, coulant de leurs yeux, les lavèrent de leur aveuglement. C'est le sens de verset : « Et D.ieu lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau. », et comme disait le roi David :

«Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de Ta Torah » (Tehilim, 119, 18). Cette eau représente la foi en D.ieu et en Son enseignement.

Puis Ichmaël devint tireur d'arc. Abandonnant son espoir d'être choisi par son père comme l'héritier principal, il se tourna vers l'art du tir à l'arc, espérant que le Dernier jour venant, il dominerait son frère avec cette arme.

Le Satan pour sa part continua ses tentatives pour empêcher la venue du Machiah. Il mit en Ichmaël la volonté de défier Itshak, espérant que ce dernier accepterait de risquer de mourir pour D.ieu (Béréchit 22,1). Mais les larmes versées par Avraham et Itshak, ainsi que les anges célestes (Béréchit 27,1), lavèrent ces forces du mal, et Itshak survécut.

Ainsi chaque année, à l'approche du jour du Souvenir, lorsque le Satan cherche à accuser les juifs, ces derniers sonnent justement dans la corne du bélier de la Akéda. Les sons sont coupés en chevarim et en teroua, en soupirs et en sanglots, et ils lavent tous leurs égarements. Leurs yeux s'ouvrent et ils contemplent la Chekhina, et comme disait le roi David : « Mes yeux répandent des torrents d'eau, parce qu'ils n'observaient point Ta Torah » (Téhilim, 119, 136).

Pour que vienne Machiah, le fils de David, il fallait encore oindre ce dernier comme roi. La

prophétesse Hanna et son fils Chemouel étaient chargés de cette tâche. Les forces du mal rendirent alors Hanna stérile, et sa rivale Penina, jalouse, ridiculisa ses ambitions extravagantes. Cette dernière versa alors des larmes, et elles repoussèrent toutes les accusations jusqu'à ce que son désir soit exaucé : « Chaque fois que Hanna montait à la maison de l'Eter-nel, Penina la mortifiait... alors elle pleurait et ne mangeait point » (Chemouel I 1,7).

Une fois Chemouel né, sa mère chantera : « Ne parlez plus avec tant de hauteur, que l'arrogance ne sorte plus de votre bouche... L'arc des puissants est brisé, et les faibles ont la force pour ceinture... De la poussière Il retire le pauvre... Il relève l'indigent, pour les faire asseoir avec les grands, et Il leur donne en partage un trône de gloire... Les ennemis de D.ieu trembleront, du haut des cieux Il lancera sur eux Son tonnerre ; D.ieu jugera les extrémités de la terre, Il donnera la puissance à Son roi, et Il relèvera la force de Son oint » (Chemouel I 2,3-10). C'est justement l'arc d'Ichmaël et celui d'autres puissants et envieux qui seront brisés.

Quant aux justes, guidés par Machiah, ils relèveront le défi : D.ieu donnera la puissance à Son roi [David], et Il relèvera la force de Son oint [le Machiah].

Rav Yehiel Brand

Aliment à la noix

Il existe une vieille coutume à Roch Hachana de ne pas manger certains aliments que nous allons tenter d'expliquer.

Le Rama (583,2) écrit du Maaril que certains s'appliquent à ne pas manger de noix pendant ce jour. Il y apporte deux raisons, une technique puisque la noix apporte un surcroît de salives et de saletés dans le nez ce qui le déconcentrera dans sa Téfila (certains rajoutent pour cela le haricot blanc, l'ail et l'oignon). Mais aussi car le mot 'noix', en hébreu, a la même valeur numérique que le mot 'faute' et ainsi on s'en éloigne au maximum en ce jour de jugement. Et même si ce n'est pas exactement la même valeur numérique puisque noix équivaut à 17 tandis que le mot faute à 18, certains répondent que le Alef final n'est pas comptabilisé puisqu'il n'est pas prononcé.

Le Rav Mazouz explique quant à lui qu'on trouve souvent dans le Yérouchalmi le mot faute sans le Alef final ce qui fait 17 précisément comme le mot noix.

Le Sefer Yossef Omets écrit que la raison principale est celle du dérangement pendant la Téfila et c'est pourquoi on pourra manger des noix après l'essentiel des Tefilot c'est-à-dire après Moussaf du deuxième jour où il n'y a plus grand risque d'être dérangé.

Le Choulhan Aroukh Arav écrit qu'en cela est inclus tout fruit ressemblant à la noix comme la noisette l'amande et même la pistache. Cependant, le Béèr Moché écrit que si la noix n'est pas visible, comme par exemple mixée dans un gâteau, on pourra la consommer même si la coutume n'est pas ainsi.

Le Michna Beroura écrit que certains évitent de manger des aliments aigres le jour de Roch Hachana car au contraire, nous devons manger des aliments doux pour avoir une bonne et douce année. Ceci trouve sa source dans les écrits des Richonim et même des Guéonim et ainsi rapportent le Rav Haim Faldgi et d'autres.

Le Maté Éfraïm ajoute à cela que la coutume est aussi de ne pas manger de nourritures amères.

Le Rav Haim Kaniewski écrit quant à lui qu'il est de coutume de ne pas manger piquant et ainsi écrit le Yalkout Yossef.

Mais Rav Eliyachiv tranche que si cela vient agrémente la nourriture et l'épicer, alors ça sera permis car il s'agit là d'une amélioration. De même, d'après le Rav Ben Tsion si cela fait partie des Simanim que nous mangeons à Roch Hachana comme le poireau quelques fois, cela sera autorisé.

Enfin, il est tout de même à noter que certains autorisent complètement les mets piquants car d'après eux ceci n'est pas rapporté dans les Richonim, et même que certains mangent toute

l'année fort épicé et qu'on ne peut leur interdire cela à Roch Hachana.

Enfin, le Michna Beroura rapporte aussi de ne pas manger de raisins ce jour-là et ainsi faisait le Gaon de Vilna. La raison est expliquée par le Imré Chmouel puisque le fruit de la connaissance mangé par Adam et Hava le jour de leur création qui était aussi Roch Hachana était le raisin, pour ne pas réparer en quelques sortes cette faute on n'en mangera pas ce jour-là. Mais cependant, cette coutume ne s'est pas répandue chez tous puisque beaucoup faisaient le Chééhiyanou du deuxième jour justement sur du raisin.

On terminera par une belle leçon : si les Hakhamim ont été aussi pointilleux sur ces «petits» détails qui ne sont somme toute que des allusions, combien il faudra s'améliorer dans sa conduite en ce jour car il n'y a pas plus mauvais signe que d'être soi-même dans la faute amère ou même aigrie.

Haim Bellity



Halakha de la Semaine

Pendant les 10 jours de pénitence, que faire si l'on a omis de dire Hamelekh Hakadoch/ Hamichpat (ou que l'on a un doute) ?

Si on s'aperçoit de notre erreur Tokh Kédé Dibour (laps de temps d'~2/3s) on rectifie.

Si ce laps de temps s'est écoulé :

- Concernant Hakel Hakadoch :

- Selon certains on poursuit la Amida

[R. Haï Gaon, Raviya, Raza, Chibolé Haleket]

- Selon la majorité des Richonim, on reprendra depuis le début et c'est cette opinion qui est retenue par le Ch. Aroukh (582,1), et on ne dira pas Safek Berakhot Lehakel (Sabal) contre le Minhag [Troumat Hadechene 1,34 (du moins s'il est bien fondé)].

- Concernant Hachiva Chofténo :

- Selon certains, étant donné que l'on a mentionné le terme "Hamelekh", on poursuivra la amida [Talmidé Rabénoou Yona; Rabénoou Yé'hie].

Et ainsi est la coutume Ashkénaze (Rama 582,1) et des juifs du Maroc [Ateret Avot 16,82 selon le principe de Sabal. Et ainsi est l'avis du Rav Pealim 2,28/Caf Ha'hayime 118,1/Or Létsion 4 perek 6,4].

- Selon la majorité des Richonim, on reprendra depuis Hachiva si on s'en souvient en pleine amida, ou depuis le début si l'on s'en souvient après avoir fini la amida [Rav Saadia Gaon ; Rits Guiat ; Rif ; Rambam ; Roch...]

Et ainsi est l'avis retenu par le Ch. Aroukh 582,1.

En effet, "Mélék Ohév Çedaka Oumichpat"

signifie que D. apprécie que Ses créatures se comportent avec équité. Tandis que "Hamelekh Hamichpat" signifie que c'est D. qui juge le monde, ce qui change donc la signification [Beth Yossef 582]. **C'est pourquoi la majorité des A'haronim Séfarades appuient la décision du Choul'han Aroukh de reprendre la Amida [Peri 'Hadach / Birké Yossef / Mamar Mordekhaï...].**

Et ainsi est la coutume dans la plupart des communautés Séfarades [Maté Yéhouda 582 (Alger) ; Alé Hadass 9,1 (Tunisie) ; Berit Kehouana (Djerba); Nahar Pekod p.99b (Égypte) ; à l'encontre du Divré Chalom Véémet T.1 p.113 qui écrit que dans toute l'Afrique du Nord on suivait le Rama dessus ; 'Hazon Ovadia p.197 (qu'ainsi était la coutume à Bagdad ainsi que le lui a témoigné Rav Efrayim Hacohen avant que le Ben Ich 'Haï ne la fasse changer). Et on ne dira pas Sabal contre le minhag, d'autant plus que la problématique se pose aussi dans l'autre sens (Voir aussi Torat Hamoadime p.137 qui rapporte plusieurs preuves à cela)].

Aussi, dans le cas où l'on a fini la Amida, il sera bon de recommencer avec le "Tnaï Nedava", et cela même pour les Ashkénazim [Hazon Ovadia p.198].

En ce qui concerne tous les autres rajouts, on ne se reprendra pas (si ce n'est qu'on s'en s'est souvenu avant d'avoir entamé la bénédiction en question)

David Cohen

Kora'h et le Chofar

Avant de sonner le chofar, nous avons l'habitude de lire 7 fois le psaume 47. En effet, le chofar est là pour montrer la royauté d'Hachem [Roch Hachana 16] et dans ce psaume nous parlons justement du chofar et de la royauté d'Hachem. Toutefois, le premier verset de ce psaume parle des enfants de Kora'h.

Quel lien les enfants de Kora'h ont-ils avec le chofar et la royauté d'Hachem ?

Le **Sefer Or Yahel** [Rabbi Leib 'Hassman] nous explique qu'il existe deux raisons pour lesquelles le verset parle des enfants de Kora'h avant de parler du chofar et de la royauté d'Hachem :

1. Il n'y a pas de roi sans peuple : pour qu'une royauté tienne, il faut nécessairement qu'il y ait un peuple uni. En effet, si le peuple n'est pas uni et qu'il souffre de discordes, la royauté devient bancal et risque même de s'effondrer. Ainsi, avant de proclamer la royauté d'Hachem, on se rappelle que pour se faire, il faut que nous soyons un peuple uni. C'est justement pour cette raison que l'on mentionne les enfants de Kora'h qui nous rappellent tous les méfaits d'une discorde et qui servent donc comme appel à l'unité. Ce n'est qu'ensuite que nous proclamons la royauté d'Hachem.

2. Le chofar a aussi pour rôle d'éveiller à la téchouva, comme le dit le Rambam. Or, les fils de Kora'h sont l'exemple même de la puissance de la téchouva. En effet, bien qu'impliqués dans la rébellion contre Moché Rabbénoou, les fils de Kora'h ont été sauvés car ils ont appelé à la téchouva.

En conclusion, avant de sonner le chofar, on mentionne les fils de Kora'h pour appeler à l'unité et au repentir de nos fautes, et c'est dans cet esprit que nous sonnons ensuite le chofar en vue de proclamer la royauté d'Hachem.

Mordekhai Zerbib



N'oublions pas de demander l'essentiel !

Lors de sa dracha avant les sonneries du Chofar, Rav Shmelke de Nikolsburg (1726-1778) a une fois demandé: "Nous voyons que le peuple d'Israël supplie Hachem à chaque Roch Hachana pour qu'Il se dévoile à nouveau. Comment se fait-il donc que le Machia'h ne soit toujours pas arrivé, après toutes les larmes qui ont été versées et toutes les prières qui ont été faites par le peuple d'Israël ?"

Il a alors répondu qu'en vérité, personne ne réclame vraiment la royauté d'Hachem. Chacun pense à ses besoins personnels, chacun demande tout ce qu'il veut pour l'année à venir, mais le vrai but: on l'oublie.

Il a rapporté une allusion dans le verset (Chmouel 1 20-27) lorsque le roi Chaoul demande à son fils Yonathan pourquoi David n'est pas venu au repas de Roch hodech, il lui a dit (lit) : "Pourquoi le fils de Ichaï n'est pas venu ni hier ni aujourd'hui au repas?"

Le rav de Nikolsburg démontre que ce verset est une allusion à notre sujet : pourquoi le fils de Ichaï (le Machia'h) n'est venu ni hier, ni aujourd'hui? (On parle des 2 jours de Roch Hachana). La réponse est: "Al alehem" à cause du pain : du fait que toutes leurs supplications concernaient "le pain", la parnassa et tous les besoins de l'année à venir. Il ne faut pas oublier l'essentiel de notre attente : la

venue du Machia'h et la construction du Beth Hamikdash.

Le rav Pinkous (1944-2001) donne une parabole pour illustrer notre propos:

C'est un roi qui a construit un château magnifique qu'il a décoré avec soin de dorure en or et en argent. Lorsque ses conseillers lui ont demandé pourquoi il en faisait tellement, il a répondu que tout est pour son fils unique qu'il héritait tant.

Mais voilà que le fils grandit, et malgré l'éducation de son père, il "file du mauvais coton" et il s'écarte petit à petit du droit chemin. Le monarque essaie de le rattraper mais rien à faire : son fils ne veut rien écouter et il tourne le dos à son père le roi.

Pour le punir, son père le renvoie du château sans provision, afin qu'il apprenne à se débrouiller tout seul. Et c'est ainsi qu'une période d'errance commence pour le prince, sans personne pour le soutenir. Il arrive un soir que le jeune tombe dans une crevasse bien profonde et se casse la jambe, il est coincé et ne peut rien faire, il n'a rien pour se soigner, ni pour se nourrir...

Le roi très inquiet pour son fils et très attristé par son comportement, détruit le magnifique château...

De son côté le prince sait que son père, le roi, passe par l'endroit où il se trouve une fois par an, et maintenant c'est une question d'heures... alors le fils se met à appeler son père de toutes ses forces. Le roi qui reconnaît les cris de son fils se

dirige vers celui-ci pour le récupérer avec joie, il s'approche de l'énorme trou et il lui dit : « Est-ce bien toi mon fils ? » Il lui répond: « Oui c'est bien moi papa, s'il te plaît, si tu es déjà là, peux-tu m'envoyer des médicaments et des pansements pour me soigner, ainsi que de la nourriture pour me nourrir ? Dans cette crevasse je n'ai rien du tout! »

Le père qui n'attend qu'une chose, que son fils lui demande de le faire sortir, est très déçu...

Mais bien sûr, il lui envoie tout ce que son fils lui a demandé et il s'en va pour ne revenir que l'année prochaine...

Le rav Pinkous explique que le roi est bien sûr le Roi des rois qui a détruit le magnifique château qu'est le Temple et Il a renvoyé son fils unique, le peuple d'Israël en exil à cause de ses fautes.

Il n'attend qu'une chose lorsqu'il se rapproche de Son peuple (à l'occasion des yamim noraïm) : que celui-ci Lui demande de les délivrer, mais non, il ne pense qu'à son propre confort...

Il suffit de demander à Hachem de nous faire sortir de notre trou qu'est l'exil pour qu'Il nous ramène dans le Palais qu'Il va reconstruire.

Que nous puissions saisir cette année l'opportunité qui nous est donnée et de pouvoir demander à notre Roi l'essentiel de notre besoin, afin que nous puissions retourner très bientôt au Beth Hamikdash avec la venue du Machia'h. Amen!!!

Eliahou Zana

Pourquoi cacher la lune à Roch Hachana ?

Le traité Roch Hachana enseigne (8a) : « Le monde est jugé à Roch Hachana », comme il est dit (Téhilim 81-45) : « Sonnez du Chofar lors du renouvellement de la lune, lorsque cette dernière est couverte au jour de notre fête, car c'est un décret pour Israël, un jour de Din pour le D... de Yaacov ».

Or, pour quelle fête la lune est-elle couverte ? Et la Guémara de répondre: Pour Roch Hachana, car c'est la seule fête qui tombe au début du mois lunaire, alors que la lune est cachée à la vue.

Et le Rav Yéhonathan Eybéchitz de demander : « Quel rapport y a-t-il entre le fait que la lune soit couverte à Roch Hachana, et le fait que ce jour soit : " 'hok l'Israël hou " » ?

Et le Rav Eybéchitz de répondre ("Midrach Yéhonathan") : Le Zohar enseigne ('Helek 2, p.275) que le Satan cherche à nous accuser à Roch Hachana, et pour ce faire, il court amener deux témoins (le soleil et la lune) pour que ces derniers témoignent que nous avons fauté. Or,

la lune étant cachée en ce jour de Din, le témoignage d'un seul témoin n'est pas suffisant pour valider le témoignage visant à nous condamner pour nos péchés.

Cependant, Tossefot demandent : Un témoignage n'est valable que si deux témoins ont vu ensemble au même moment, une situation impliquant une personne ayant fauté. Ceci dit, comment le soleil et la lune pourraient-ils témoigner contre nous, alors que ces derniers remplissent leur mission d'éclairer la terre à des moments différents (soit le jour, soit la nuit) ; ils n'évoluent donc pas au même moment pour être témoins de nos fautes. Par conséquence, pourquoi Hachem a-t-Il « besoin » de cacher la lune à Roch Hachana ?

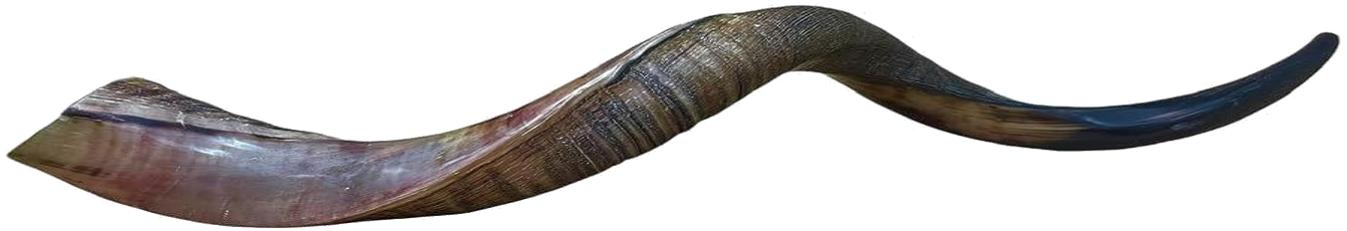
Et Tossefot de répondre : Contrairement au "Dinei Néfachot" nécessitant deux témoins ayant vu au même moment une situation impliquant une personne ayant commis une faute passible de la peine capitale, les " Dinei Mamonot " ne nécessitent pas que les témoins aient vu au même moment une situation impliquant un individu ayant fauté dans le domaine de l'argent. Ceci dit, il est donc nécessaire que la lune soit cachée le 1^{er} Tichri,

afin que le soleil et la lune ne puissent témoigner contre nous au sujet des fautes que nous avons pu commettre dans le domaine des affaires pécuniaires. Or, il est rapporté dans Beitsa (16) que le mot « 'hok » est un langage de « mézonot », comme il est dit (Michlé 30-8) : « hatriféni lé'hem 'houki ».

A la lumière de toutes ces informations précitées, on peut alors saisir le sens de notre passouk, ainsi que la dracha de la Guémara s'y rapportant. Il est écrit : « bakessé léyom 'haguénou » ; or, pourquoi est-il nécessaire que la lune soit cachée à Roch Hachana ? En effet, le témoignage de cette dernière ne peut pas être valable, dans la mesure où elle n'est pas présente (au même moment) avec le soleil pour témoigner contre nous ?

Et le Téhilim de poursuivre : « ki 'hok Israël hou » ; autrement dit : Hachem cache la lune à Roch Hachana, du fait qu'il reste possible, si celle-ci n'était pas cachée, qu'elle témoigne avec le soleil contre nous, à propos de nos affaires pécuniaires concernant le " 'hok", c'est-à-dire nos "mézonot" que nous n'aurions pas toujours traités légalement.

Yaakov Guetta



Or Letsion

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Les bases de la techouva (2)

Lorsque Rabbénou Yona aborde principalement le dix-huitième point concernant la Techouva, il souligne que la faute doit demeurer en permanence devant la personne. Cela signifie que la conscience du péché doit rester vive, et il ne faut en aucun cas supposer que la Techouva accomplie ait totalement purgé l'erreur commise. L'idée que l'on pourrait commettre davantage de fautes et ensuite se repentir pour obtenir un pardon complet doit être écartée. Par conséquent, la faute doit toujours rester présente à l'esprit, car il se peut que la Techouva entreprise n'ait pas été suffisante. Il existe des niveaux de gravité pour chaque faute, et il se peut qu'une partie du péché subsiste.

Puis, dans le dix-neuvième point, Rabbénou Yona énonce une clé essentielle dans le processus de Techouva : être capable de renoncer à fauter lorsque la tentation est à

son comble. Nos Sages ont enseigné (Yoma 86a) que le véritable "Ba'al Techouva" (repenti) est celui dont la repentance atteint le Trône de la Gloire, celui qui, confronté à la même situation et à la même tentation, ne retombe pas dans le péché : Cela signifie qu'il a fait face à la tentation alors que son désir était encore puissant, mais il a triomphé de ses penchants et s'est échappé grâce à la crainte du Seigneur.

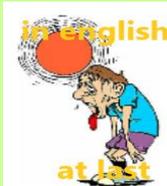
Ces deux aspects trouvent des parallèles dans la réalité, notamment dans le processus de nettoyage d'un ustensile. Plus on frotte et répare, plus l'objet brille. De même, à mesure qu'on ajoute des efforts à sa Techouva, on se libère de ses fautes. On peut également apprendre de l'analogie selon laquelle, un ustensile de nettoyage puissant, comme par exemple une brosse neuve, est plus efficace pour nettoyer, comparée à une brosse vieille et usée qui laisse des traces, même lorsqu'elle est utilisée pour nettoyer une légère salissure. En conséquence, un ustensile neuf qui

présente une légère dégradation ne peut être efficacement nettoyé avec une brosse usée, on aura besoin d'une brosse toute neuve. Cette distinction s'applique également à la Techouva qui est faite dans notre jeunesse ou dans notre vieillesse. Faire Techouva dans sa jeunesse offre la capacité de maîtriser son mauvais penchant précocement, et de donner une place de choix à la volonté Divine.

En ce qui concerne l'expiation des mauvaises actions, le roi Chelomo nous dit dans Michlé (16,6) que "la Bonté et la Vérité permettent de faire pardonner la faute". Rabbi Yohanan l'interprète ainsi : "Bonté" signifie la bienfaisance, tandis que "Vérité" renvoie à la Torah (Brakhot 5b). Voilà deux excellents moyens de purger les fautes. Il est à noter que la Torah suit la bienfaisance dans le verset, pour souligner que cette dernière ne doit pas être réalisée au détriment de son étude de la Torah. (Or Letsion H&M p.147)

Yonathan Haik

Rébus



Vatitpalel 'Hanna (Haftara du 1^{er} jour)

- Hanna se mit en prières et dit : Mon cœur exulte en D. ; mon honneur a été relevé grâce à l'Éternel ; je puis ouvrir la bouche face à mes ennemis, car je me réjouis de ton salut.
- Nul n'est Saint comme Hachem, car il n'y a rien hormis Toi, nulle puissance n'égale celle de notre D.
- Ne multipliez pas vos paroles arrogantes ; que les bravades ne sortent pas de votre bouche ; car Hachem connaît les pensées, à Lui seul sont connues les actions humaines.
- L'arc des forts est brisé alors que ceux qui

trébuchent sont ceints de vigueur.

- Ceux qui sont rassasiés se louent pour du pain, alors que les affamés n'ont plus faim ; la femme stérile enfante 7 fois, et celle qui a beaucoup d'enfants se trouve désolée (d'avoir perdu ses enfants).
- Hachem fait mourir et fait vivre, précipite au tombeau et en fait remonter.
- Hachem appauvrit et enrichit, il abaisse et aussi redresse.
- Il sait relever le démuné de la poussière, fait remonter le pauvre de son fumier pour les placer avec les notables afin de leur faire

hériter d'un siège d'honneur. Car les fondements de la terre appartiennent à Hachem et il a fixé sur eux l'univers.

- Il veille sur les pas de ceux qui Lui sont dévoués, mais les impies périssent dans les ténébres, car ce n'est pas par la force que l'homme l'emporte.
- Hachem, que ses adversaires soient brisés quand Il tonne du haut des Cieux, l'Éternel juge jusqu'aux extrémités de la terre ; qu'Il donne de la force à son roi et qu'Il relève la gloire de son oint.

C. O.

Comprendre Roch Hachana

1) Pourquoi devons-nous sonner 10 sons afin d'être quittes de la mitsva ?

Il est marqué trois fois : Sonnez ! La Torah utilise le mot tékia, un son long, et téroua, un son coupé. Il faut alors entourer chaque téroua, avant et après, avec un son long. Cela fait neuf sons; mais on ne sait pas s'il est mieux de faire le son coupé de trois ou de neuf sons, on fait alors les deux.

3) Quelles Kavonot faut-il avoir lors de l'écoute du Chofar ?

Pendant les sonneries, on doit se concentrer et bien écouter. Il faut penser qu'on fait une mitsva de la Torah d'écouter le Chofar et avoir des pensées de téchouva.



4) D'où nous vient le minhag de lire le Téhilim le jour de Roch Hachana et pourquoi ?

Certains ont l'habitude de lire deux fois le Téhilim, ce qui fait 300 et c'est la valeur numérique du mot "kapère" (pardonne).

2) Pourquoi sonnons-nous du Chofar ce jour là ?

« Bien que la sonnerie du chofar le jour de Roch Hachana soit un décret de l'Écriture, elle contient une allusion, comme si elle disait : « Réveillez-vous, dormeurs, de votre sommeil, et vous qui somnolez profondément levez-vous, de votre léthargie ! Méditez vos actions, repentez-vous, et souvenez-vous de votre Créateur ! Ceux qui oublient la vérité dans les vanités du temps et s'égarèrent toute l'année dans les futilités et le vide qui ne sont d'aucun intérêt et d'aucun salut, observez votre âme; amendez vos voies et vos actions. Que chacun de vous abandonne ses mauvais chemins et mauvaises pensées », (Rambam, Techouva, 3,4).

Différents Midrachim indiquent que le son du chofar vient aussi pour nous rappeler le Chofar du jour du don de la Torah, celui qui signale aux juifs leur retour en Erets Israël, celui de la venue du Machia'h, de la Résurrection des morts, du couronnement d'Hachem (si l'on pourrait dire ainsi), du fait que c'est en ce jour qu'Il a créé le monde, de l'année du Yovel où le son du Chofar retentit, de la Akéda d'Itshak etc.

Pour recevoir Shalshet News par mail chaque semaine
ou pour dédicacer un feuillet :

→ shalshet.news@gmail.com ←

